

A light blue map of the African continent with its national borders outlined in a darker blue. The map is centered on the continent and occupies the upper half of the page.

Données sur le tabagisme dans la Région africaine

Contexte

Le tabagisme tue près de six millions de personnes chaque année, dont plus de 600 000 fumeurs passifs¹. En fait, le tabagisme tue pratiquement la moitié des consommateurs de tabac et reste l'une des principales causes de mortalité évitable². Le tabac ne présente pas d'effet bénéfique connu pour la santé, mais constitue plutôt une cause de décès, d'incapacités et de décès prématurés.

Les mesures de lutte antitabac visent à réduire, de manière considérable et continue, la prévalence du tabagisme et l'exposition à la fumée du tabac. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac définit les différentes mesures de lutte antitabac à mettre en œuvre pour prévenir les gens, en particulier les jeunes, de commencer à fumer, pour aider les fumeurs à cesser de fumer et pour protéger les non-fumeurs contre l'exposition à la fumée du tabac.

Le renforcement de la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS est l'un des plus grands défis que doivent relever les pays de la Région africaine. L'élaboration d'une législation antitabac complète et le renforcement des capacités pour l'application effective des différentes mesures revêtent une importance capitale pour les États Membres de la Région.

Le présent document donne une vue d'ensemble de l'épidémie de tabagisme dans la Région africaine. Les principaux articles de la Convention-cadre de l'OMS sont présentés dans le document, tout comme les principales conclusions des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (GYTS), des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez le personnel scolaire (GSPS) et des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les étudiants en professions de santé (GHPSS). Ces enquêtes ont été menées par les pays de la Région africaine depuis 1999.

Les informations contenues dans le présent document peuvent s'avérer utiles pour les décideurs politiques, les gouvernements et les parties prenantes de la lutte antitabac.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Dr N. Ramanandraibe à l'adresse ramanandraiben@afro.who.int et le Dr A. E. Ogwel Ouma à l'adresse oumae@afro.who.int.

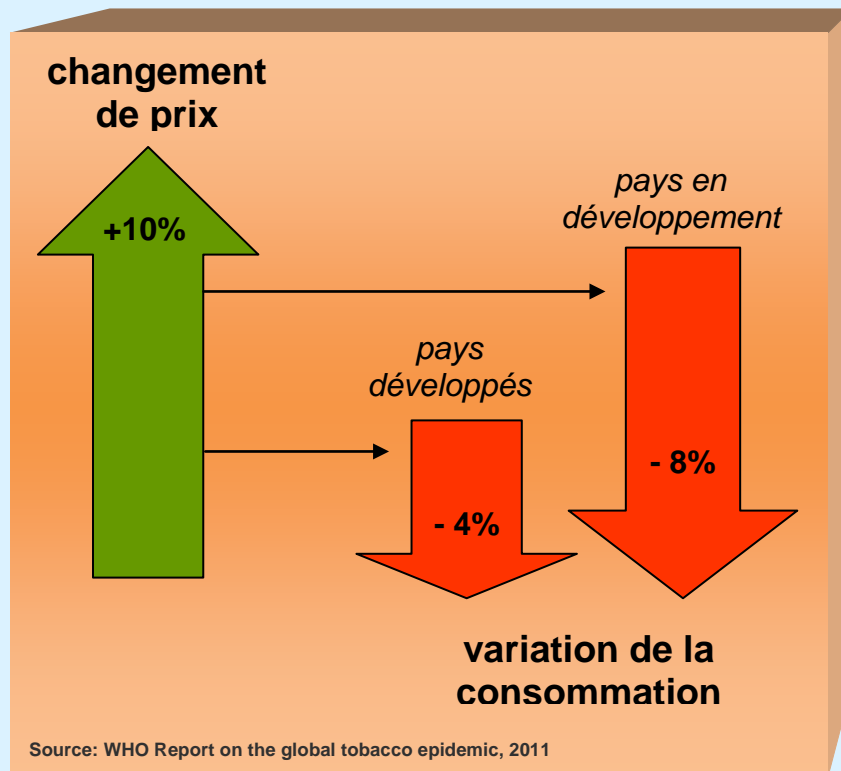
¹ WHO Global Health Risks: Mortality and burden of disease attributable to selected major risks. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2009.

² Rapport OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2011. Organisation mondiale de la Santé, 2011.

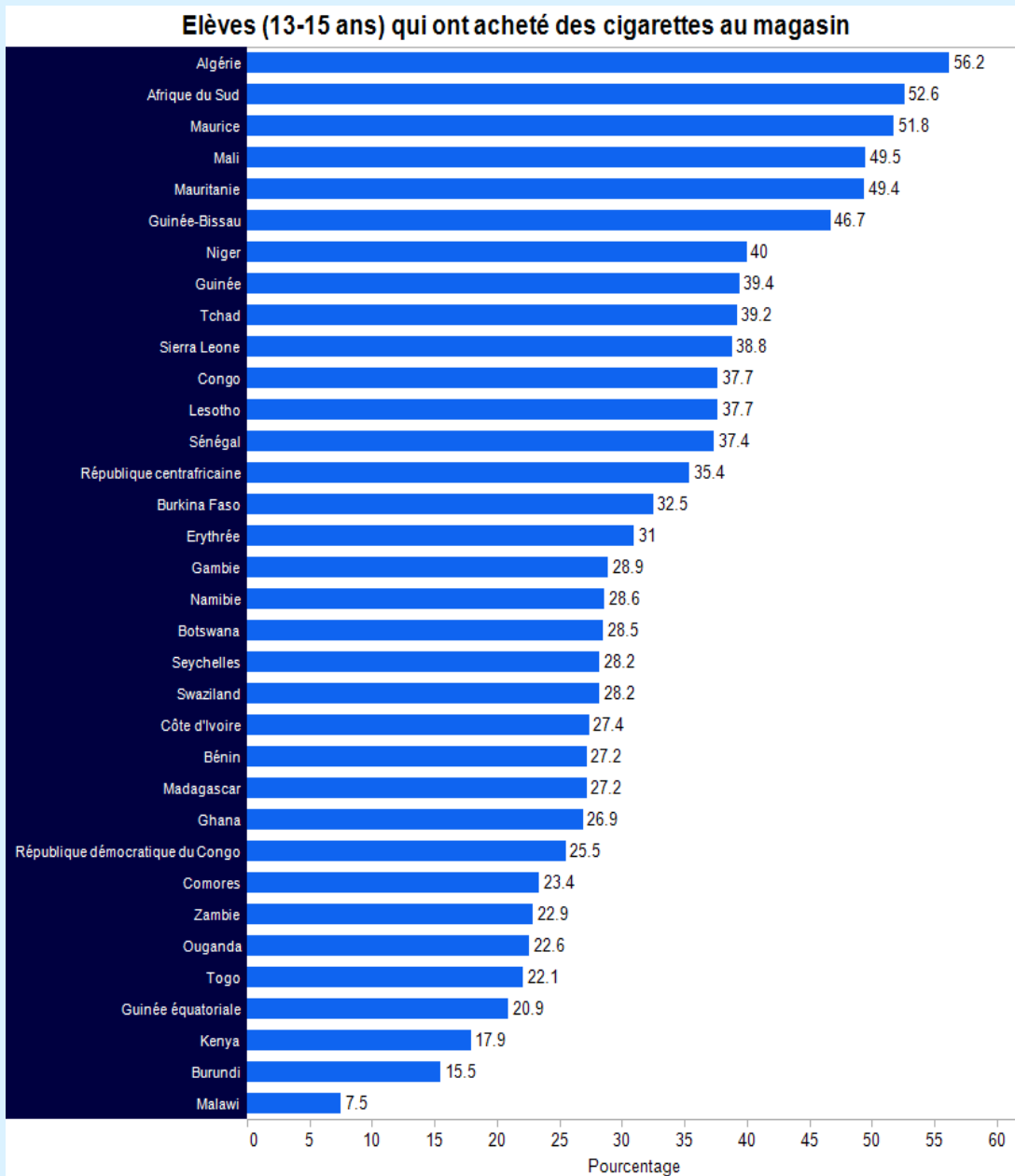


Article 6 - Mesures financières et fiscales visant à réduire la demande de tabac

“Les Parties reconnaissent que les mesures financières et fiscales sont un moyen efficace et important de réduire la consommation de tabac pour diverses catégories de la population, en particulier les jeunes.”



28,7% des jeunes au niveau de la Région africaine achetaient leurs cigarettes dans les magasins.



Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)



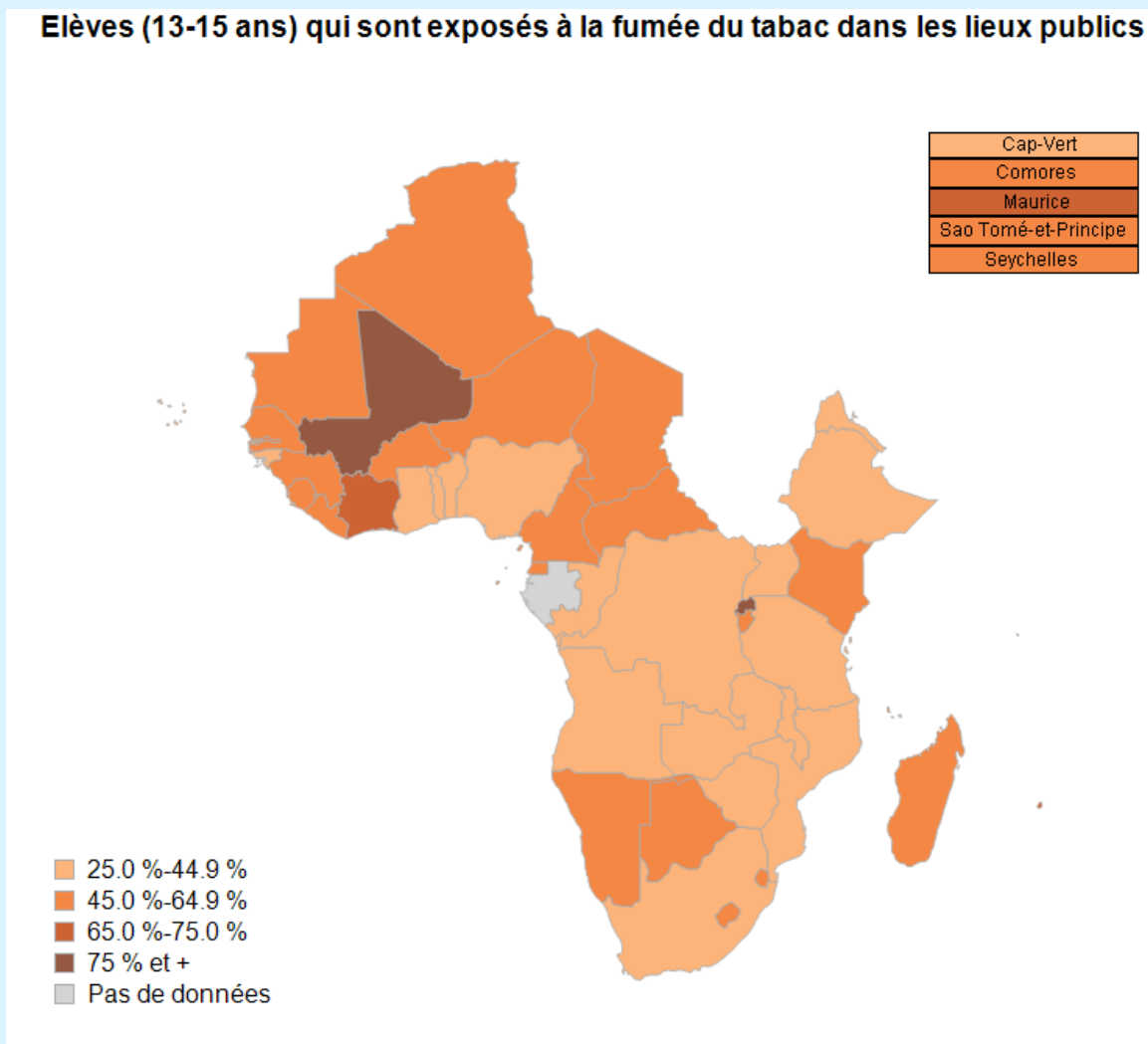
Article 8 - Protection contre l'exposition à la fumée du tabac

“Chaque Partie adopte et applique... des mesures... prévoyant une protection contre l'exposition à la fumée du tabac dans les lieux de travail intérieurs, les transports publics, les lieux publics intérieurs et, le cas échéant, d'autres lieux publics.”



48,2% des jeunes au niveau de la Région africaine sont exposés à la fumée du tabac dans les lieux publics.

Elèves (13-15 ans) qui sont exposés à la fumée du tabac dans les lieux publics

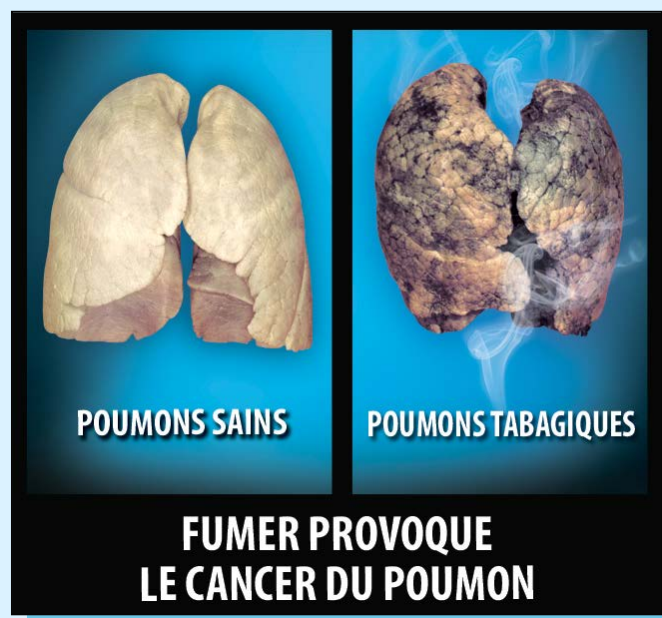


Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)



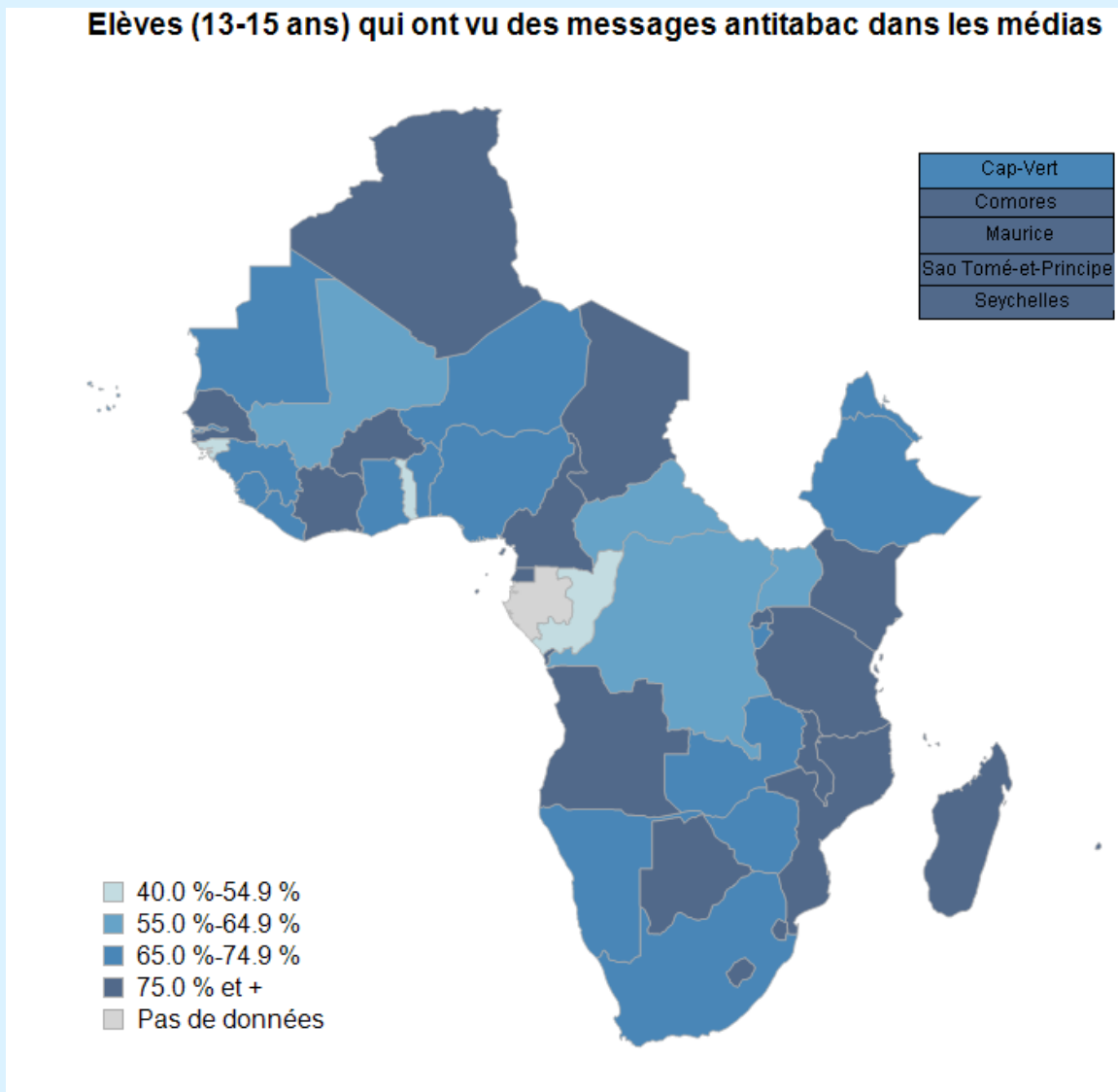
Article 11 - Conditionnement et étiquetage des produits du tabac

“Chaque Partie... adopte et applique... des mesures efficaces pour faire en sorte que le conditionnement et l'étiquetage des produits du tabac ne contribuent pas à la promotion d'un produit du tabac... chaque paquet ou cartouche de produits du tabac et toutes les formes de conditionnement et d'étiquetage extérieurs de ces produits portent également des mises en garde sanitaires décrivant les effets nocifs de la consommation de tabac.”



74,1% des jeunes au niveau de la Région africaine ont vu des messages antitabac dans les médias.

Elèves (13-15 ans) qui ont vu des messages antitabac dans les médias



Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)

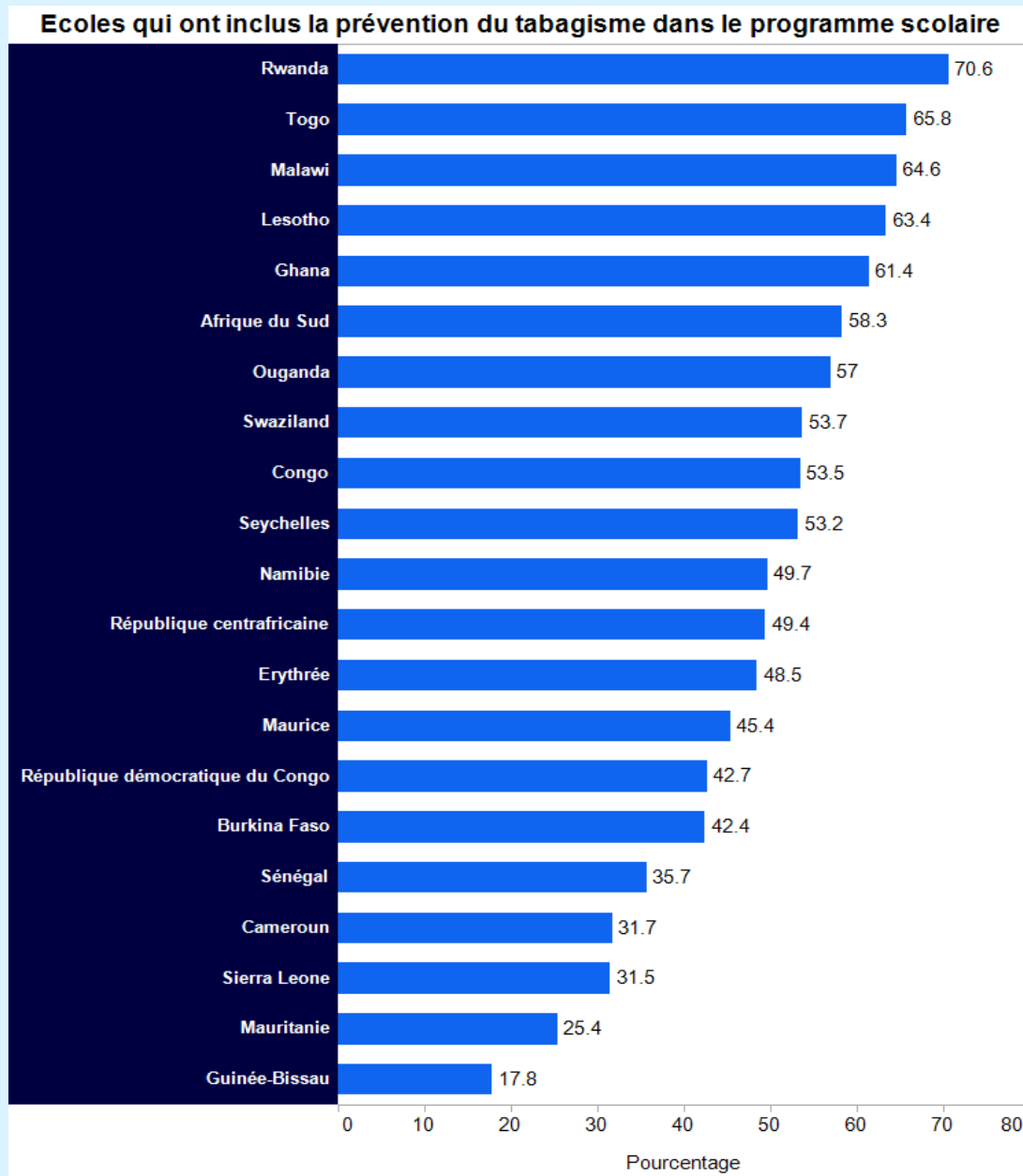


Article 12 - Education, communication, formation et sensibilisation du public

“Chaque Partie s’efforce de promouvoir et de renforcer la sensibilisation du public aux questions ayant trait à la lutte antitabac, en utilisant,... tous les outils de communication disponibles.



49,6% des écoles au niveau de la Région africaine incluent la prévention du tabagisme dans le programme scolaire.

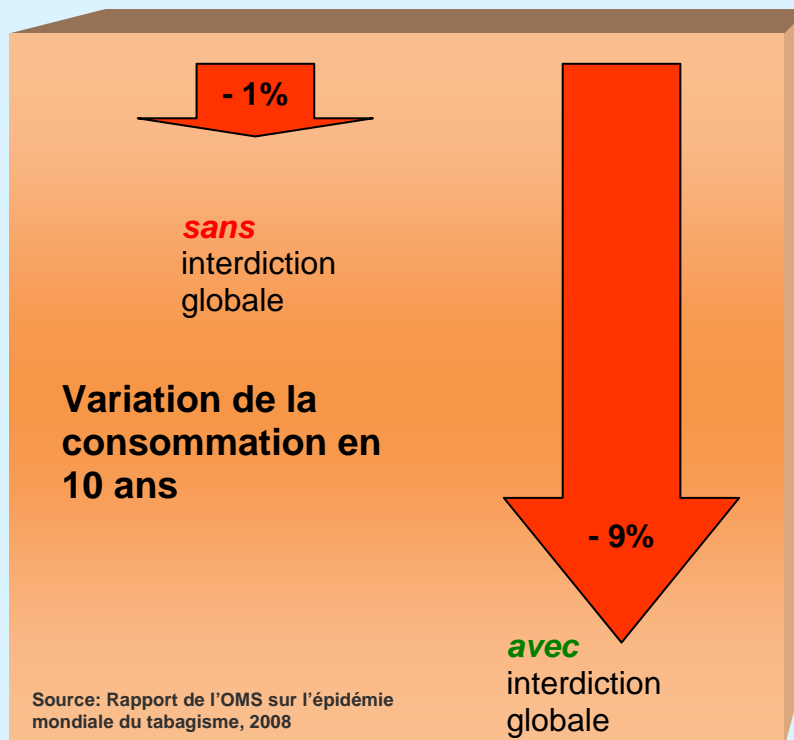


Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez le personnel scolaire (2006-2011)



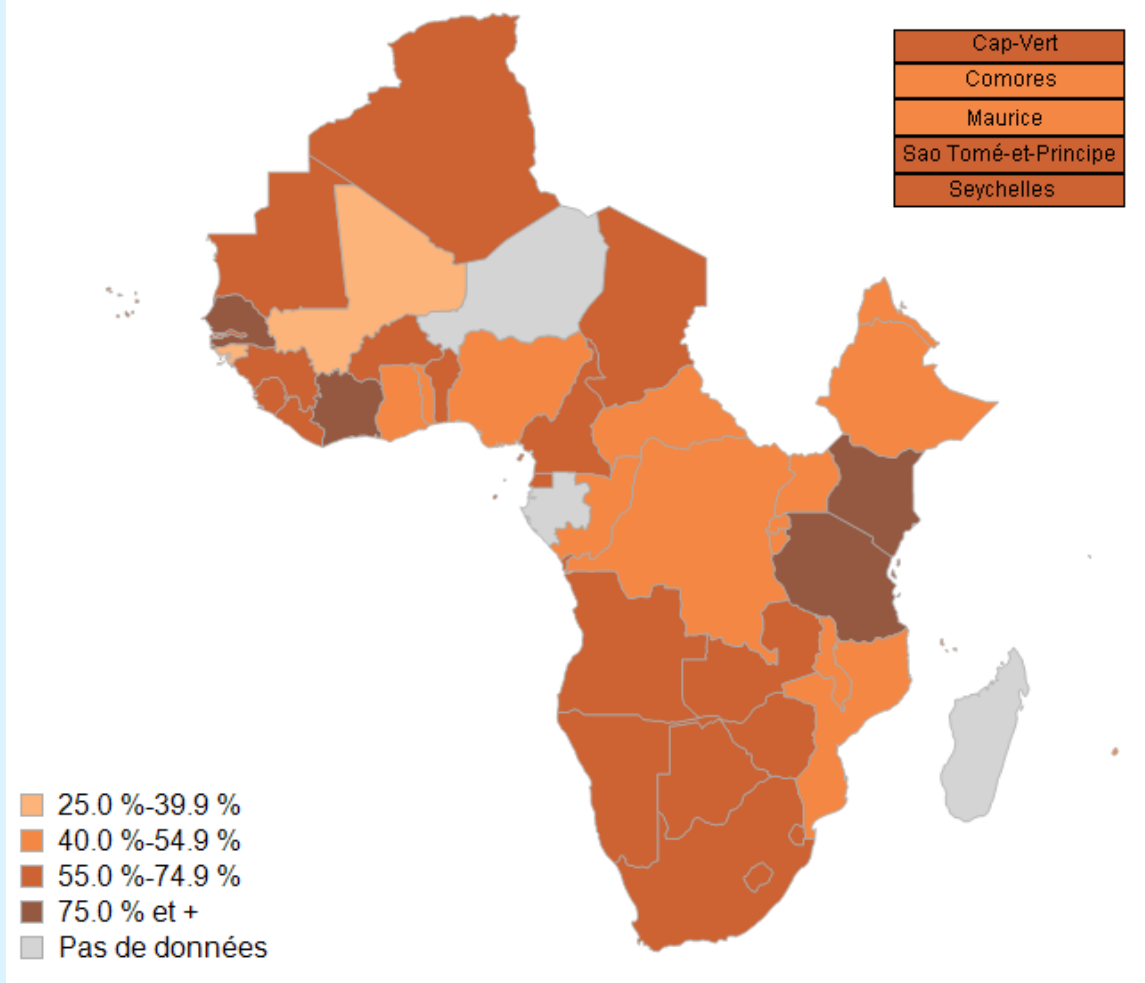
Article 13 - Publicité en faveur du tabac, promotion et parrainage

“Chaque Partie... instaure une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et de tout parrainage du tabac. Cette interdiction... inclut l’interdiction globale de la publicité, de la promotion et du parrainage transfrontières à partir de son territoire.”



59,1% des jeunes au niveau de la Région africaine ont vu des messages en faveur du tabac sur les panneaux publicitaires.

Elèves (13-15 ans) qui ont vu des messages en faveur du tabac sur les panneaux publicitaires



Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)



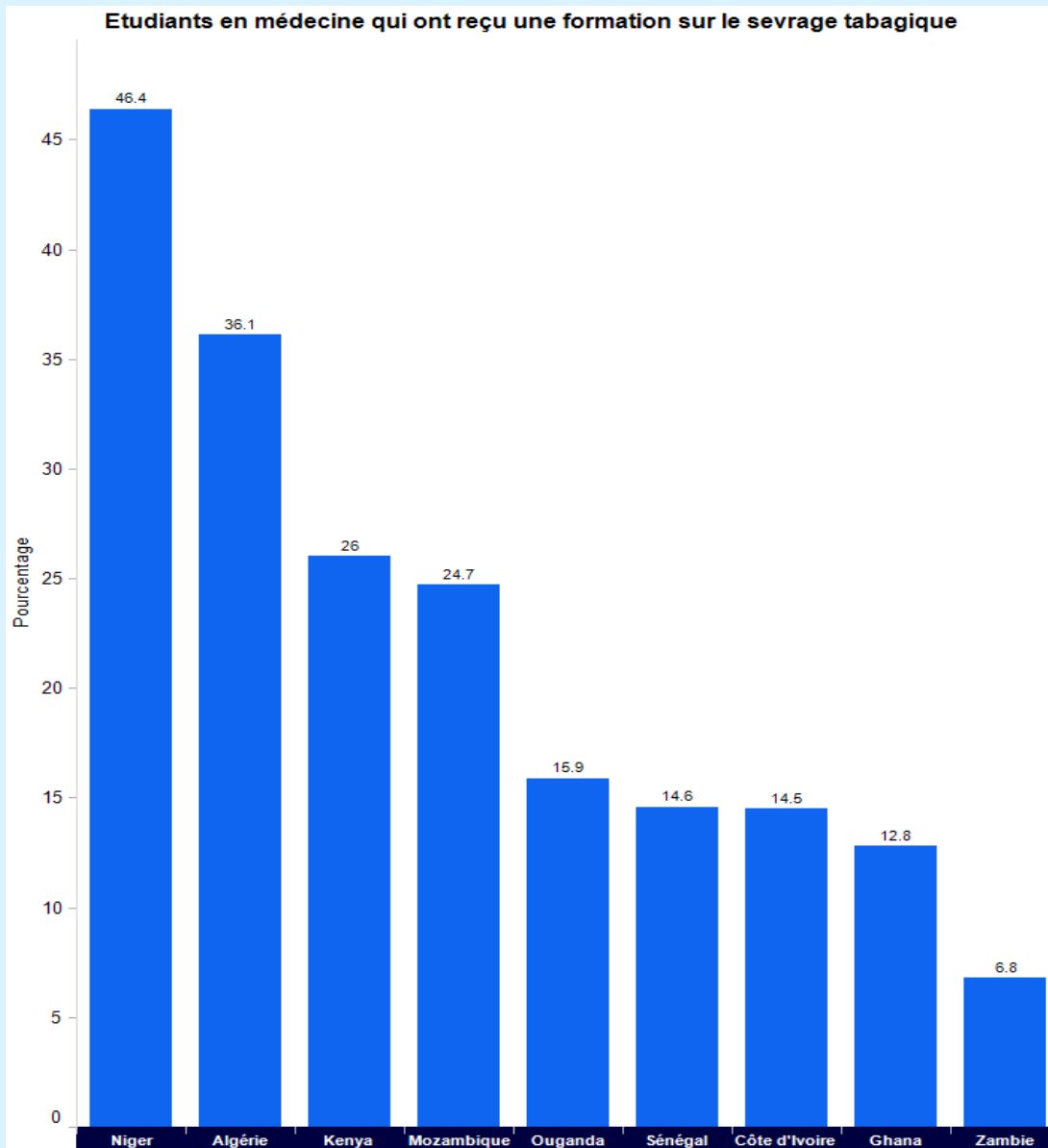
Article 14 - Mesures visant à réduire la demande en rapport avec la dépendance à l'égard du tabac et le sevrage tabagique

“Chaque Partie... prend des mesures efficaces pour promouvoir le sevrage tabagique et le traitement adéquat de la dépendance à l'égard du tabac.”



**LA CIGARETTE EST UNE DROGUE
QUI CRÉE UNE FORTE DÉPENDANCE**

15,9% des étudiants en médecine au niveau de la Région africaine ont reçu des formations sur le sevrage tabagique pendant leurs études médicales.

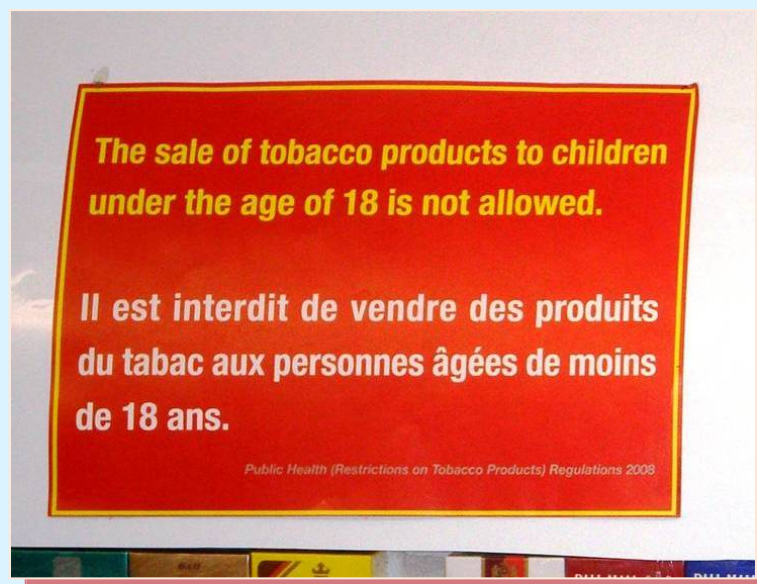


Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les étudiants en professions de santé (2005-2009)

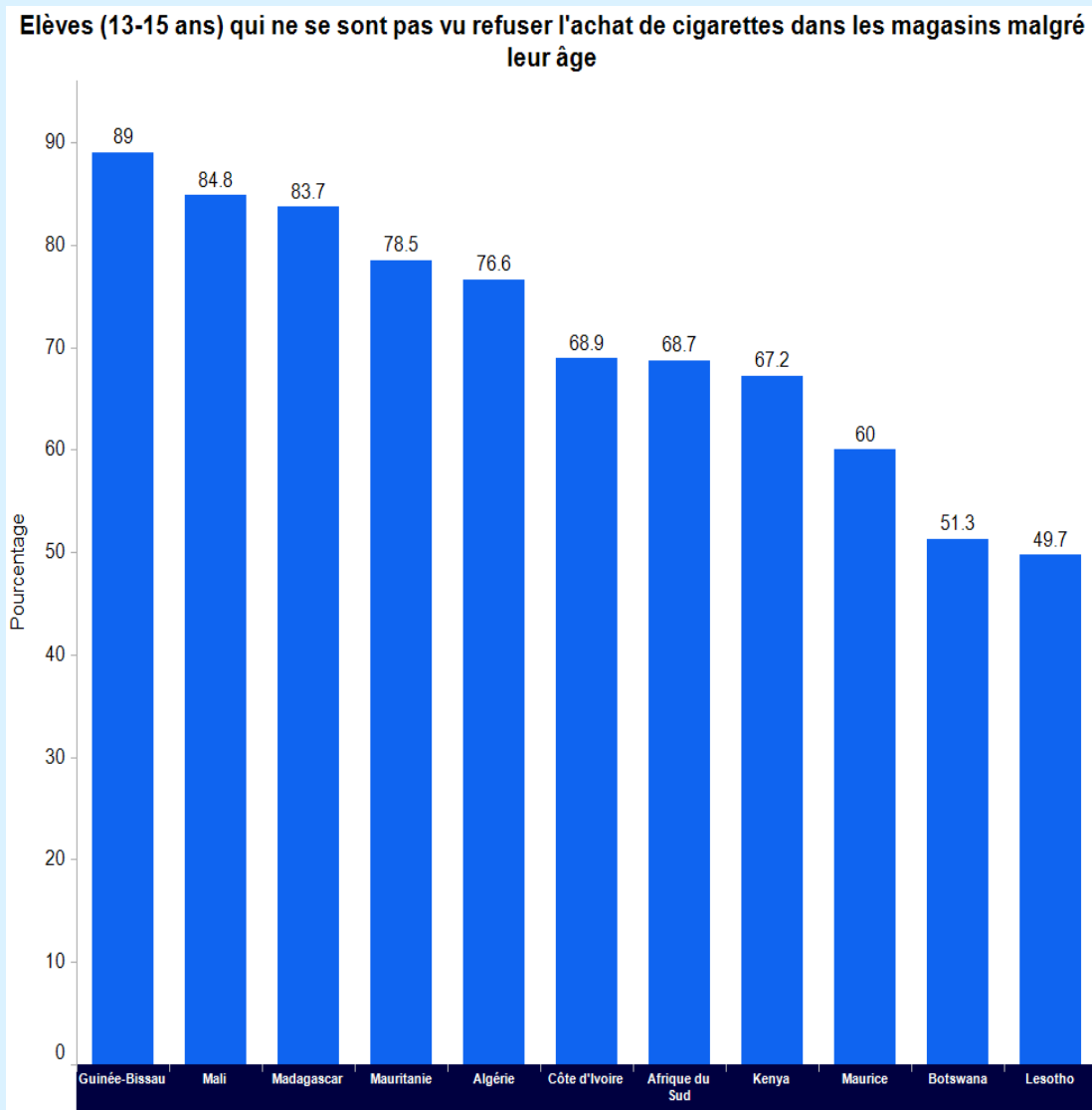


Article 16 - Vente aux mineurs et par les mineurs

“Chaque Partie adopte et applique des mesures... au niveau gouvernemental approprié pour interdire la vente de produits du tabac aux personnes qui n’ont pas atteint l’âge prévu en droit interne ou fixé par la législation nationale, ou l’âge de dix-huit ans. Chaque Partie devrait adopter et appliquer, selon qu’il convient, des mesures... pour interdire les ventes de produits du tabac par les personnes qui n’ont pas atteint l’âge prévu en droit interne ou fixé par la législation nationale, ou l’âge de dix-huit ans.”



68,9% des jeunes au niveau de la Région africaine qui ont acheté des cigarettes dans les magasins n'étaient pas interdit d'acheter malgré leur âge.



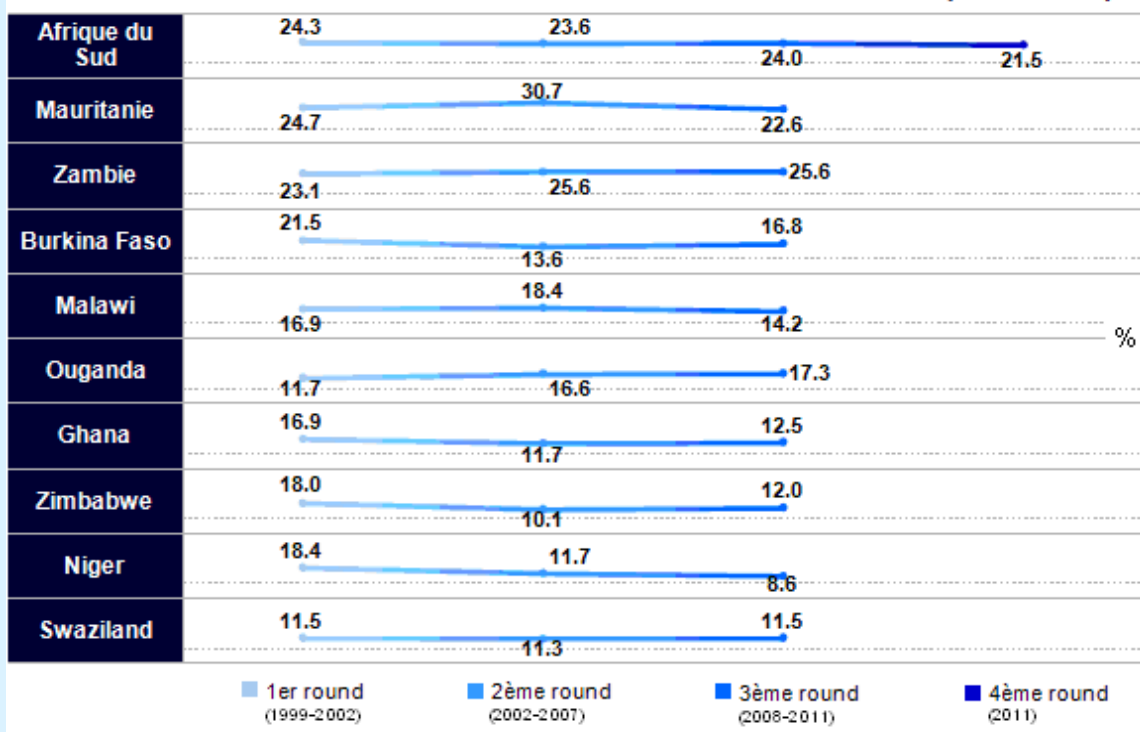
Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2007-2011)



Article 20 - Recherche, surveillance et échange d'informations

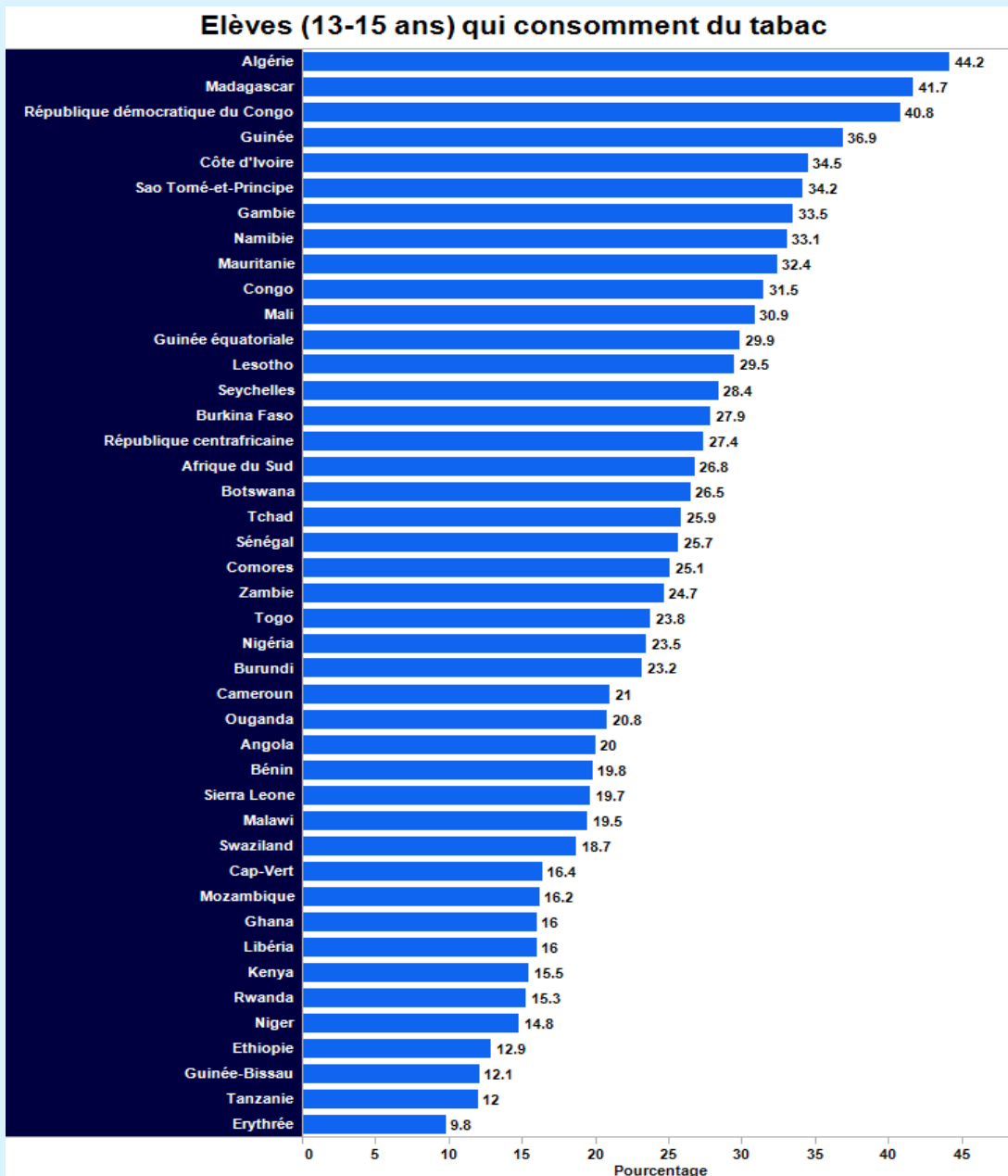
“Les Parties mettent en place, selon le cas, des programmes de surveillance nationale, régionale et mondiale de l'ampleur, des tendances, des déterminants et des conséquences de la consommation de tabac et de l'exposition à la fumée du tabac.”

Tendances sur la consommation du tabac chez les élèves (13-15 ans)



Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (1999-2011)

18% des jeunes au niveau de la Région africaine consomment du tabac.

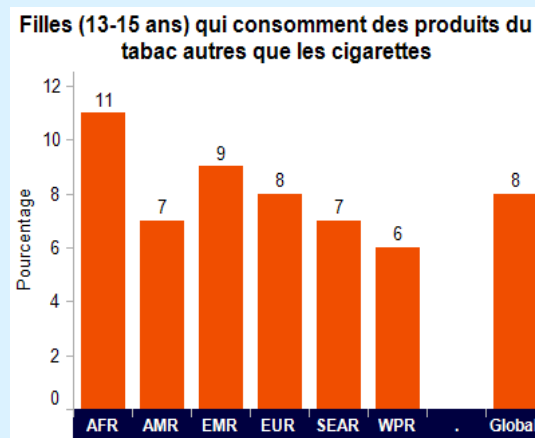
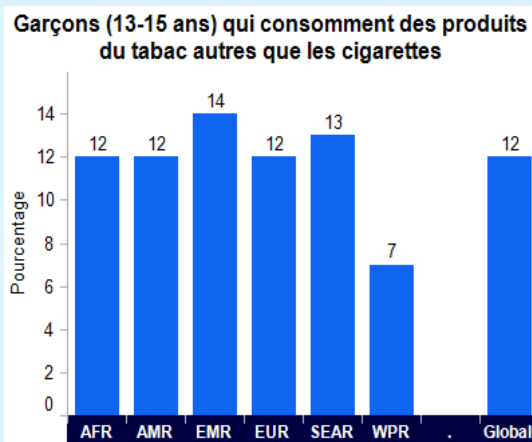


Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)



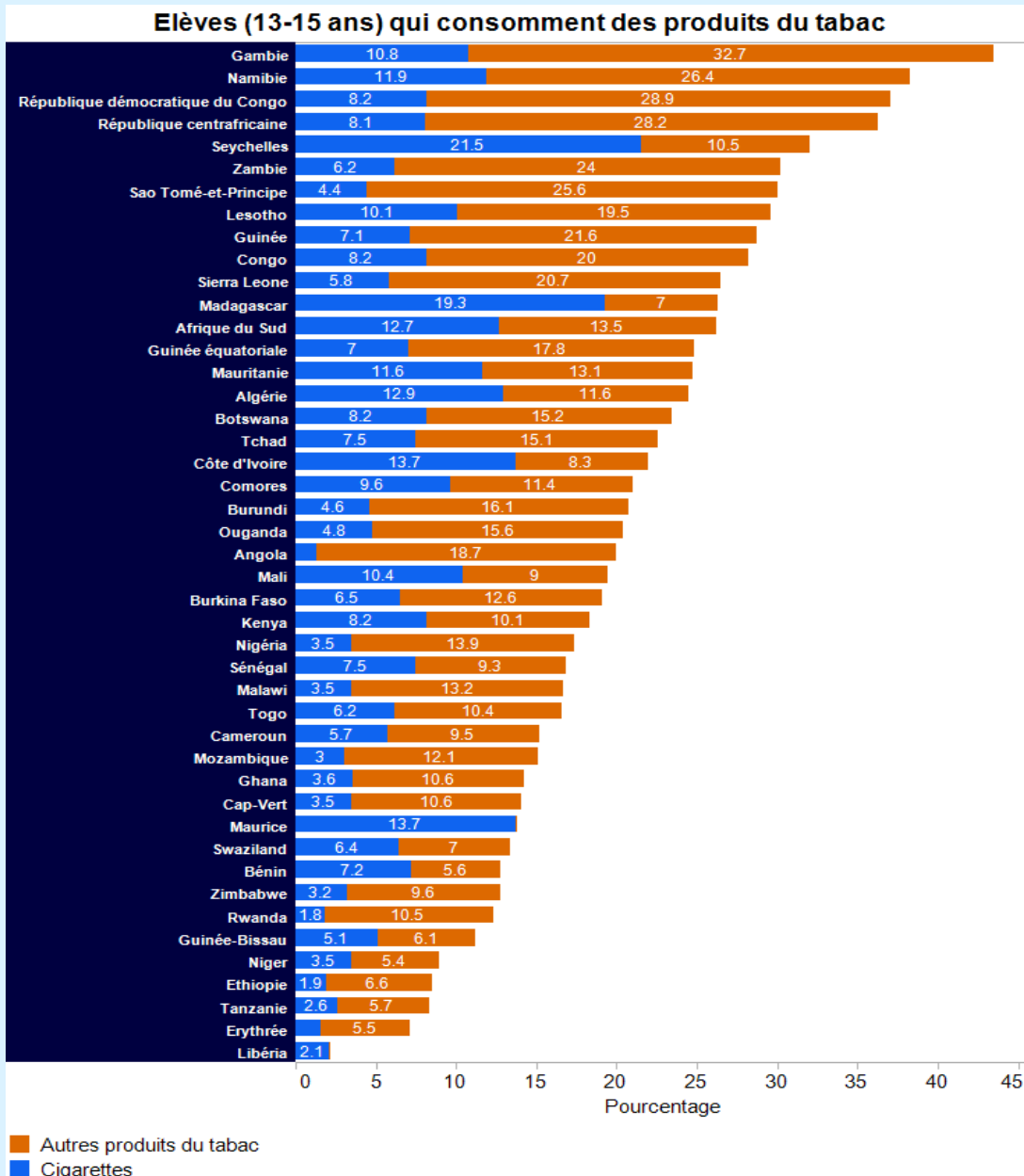
Article 20 - Recherche, surveillance et échange d'informations

“... les Parties intègrent les programmes de surveillance du tabagisme aux programmes de surveillance de la santé aux niveaux national, régional et mondial afin que les données soient comparables et puissent être analysées aux niveaux régional et international, le cas échéant.”



Source: The Global Tobacco Surveillance System Atlas, 2009

11,6% des jeunes au niveau de la Région africaine consomment des produits du tabac autre que les cigarettes, en comparaison avec les 6,5% qui fument la cigarette.



Source: Fiches de données des enquêtes mondiales sur le tabagisme chez les jeunes (2003-2011)



**Document produit par le Programme de lutte antitabac du
Bureau régional de l’OMS pour l’Afrique**

**Appui financier des Centers for Disease Control and
Prevention des Etats-Unis**

© Bureau régional de l’OMS pour l’Afrique, 2012